Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

L'aquilon

20 ans

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 1325 Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9 Volume 21 numéro 4, 3 février 2006

Gouvernement conservateurs

Les francos se préparent au changement

La Commissaire aux langues officielles du Canada, le directeur général des programmes d'appuis aux langues officielles de Patrimoine canadien, le ministre responsable des langues officielles des TNO, la directrice de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le président de la Fédération Franco-Ténoise commentent le changement de gouvernement.

Page 3

L'assimilation, meurtre ou suicide ?

L'école homogène française fait de meilleurs bilingues que l'école d'immersion.

Page 5

Les échos des audiences publiques

Les audiences publiques sur le projet gazier du Mackenzie sont entamées depuis le 25 février à Inuvik. Survol.

Page 6

Section spéciale Nunavut

Pages 7 et 8

Sommaire

Éditorial	Page 4
Mots croisés	Page 12
Offres d'emploi	Page 10



Batiste W. Foisy

Patrice Lapointe interprète -- fort bien -- le navigateur franco-ténois solitaire, abandonné sur les flots tumultueux de la résistance linguistique, lors de la soirée d'ouverture de la 37e assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-Ténoise.

27e assemblée générale de la FTT

Fernand Denault réélu

Batiste W. Foisy

Fernand Denault est reparti de la 27e assemblée générale annuelle de la Fédération Franco-Ténoise (FFT), qui avait lieu la fin de semaine dernière, avec un troisième mandat de deux ans consécutif à la présidence.

Seul sur la ligne de départ, il a été élu par acclamation, lui et tous les cinq autres administrateurs de l'organisation francophone territoriale.

Richard Létourneau d'Inuvik a accepté la vice-présidence. Marie-Christine Aubrey de Fort Smith (réélue), Diane Boudreau de Yellowknife, Rachelle Kinsler d'Inuvik et Michael St-John de Hay River (réélu) se partagent les sièges régionaux.

L'an dernier, l'assemblée générale avait été marquée par certaines dissensions entre le délégué de l'Association franco-culturelle de Yellowknife, Martin Dubeau et le président de la fédération. À un certain point, Fernand Denault avait même signifié haut et fort que son poste allait faire l'objet d'une élection l'an prochain.

Mais cette fois-ci, pas de chichi. Dubeau n'était pas du nombre et toutes les résolutions ont été adoptées à l'unanimité dans une cohésion presque mécanique des délégués.

Seule ombre de la division entre Yellowknife et la Fédération : une proposition du conseil d'administration de l'Association franco-culturelle de Yellowknife dans laquelle on stipule que : « il est contre-productif de limiter la nature de [ces] différents à des conflits ponctuels entre personnalités. [Mais que] au contraire, de tels conflits de personnalités ont été, à travers l'historique de la relation entre les deux groupes, le symptôme de dysfonctionnements plus structurels. »

La proposition de l'AFCY, qui demandait entre autres qu'on limite à deux le nombre de mandats consécutifs des administrateurs, sera revisitée par le conseil d'administration de la FFT

Questionné sur l'avenir de son organisation, le président Denault affirme ne pas considérer le maintien de l'unité de l'organisation comme un dossier très préoccupant.

Centre scolaire

Denault estime que l'implantation d'un centre scolaire-communautaire à Yellowknife sera une priorité de l'exercice 2006.

« Le projet de centre scolaire-communautaire doit avancer nous avons un consensus de concept. Il faut faire avancer ça le plus vite possible », dit-il.

L'agrandissement de l'école Allain St-Cyr a été annoncé officiellement par le ministre de l'Éducation, Charles Dent, dans une allocution prononcée lors de l'assemblée générale.

« On travaille à la préparation des plans, avec l'apport des parents, des élèves et des membres de la communauté. Nous croyons que cette planification permettra la croissance et le développement à long terme de l'école », a déclaré en français le ministre Dent

Pour la partie communautaire du projet, c'est différent. « Quand j'ai parlé à votre président et au président de la Commission scolaire, j'ai été content d'apprendre que, bien qu'ils reconnaissent que le centre communautaire devrait faire partie d'un édifice à multiples fonctions, l'agrandissement de l'école devrait avoir la priorité », a poursuivi celui qui est également ministre responsable des langues officielles.

Denault affirme qu'il s'agit d'une « interprétation du ministre » et offre

AGA de la FFT
Suite en page 2



Batiste W. Foisy

Session législative en *live*

L'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest a repris ses travaux. Mercredi, le sergent d'armes, Brian Thagard, a déposé la masse sur son socle et le débat s'est rouvert. Cette session-ci, l'Assemblée législative fait des efforts pour rendre ses travaux plus transparents. La chambre a été équipée de *webcams* et les séances sont retransmises en direct sur le site *www.assembly.gov.nt.ca*. Une version vidéo et une version audio sont disponibles. La station de radio communautaire autochtone CKLB rediffusera également les travaux de l'Assemblée en différé tous les jours de 19 h à 21 h. De plus les résidents de Yellowknife pourront suivre les séances à la télévision communautaire (la chaîne 20), du lundi au vendredi, de 8 h à 10 h. Des pourparlers ont lieu pour la création d'une station de télévision expressément dédiée aux travaux des trois assemblés législatives du Nord.

Putsch Simpson

Mardi, le ministère des Affaires municipales et communautaires a démantelé le conseil municipal de Fort Simpson et mis fin prématurément au mandat du maire Raymond Michaud. C'est une dispute entre le corps des pompiers volontaires de Fort Simpson et l'administration de la communauté du Deh cho qui a forcé l'intervention du ministère. La semaine dernière, le chef et le chef adjoint des pompiers de Fort Simpson ont démissionné. Le ministère affirme avoir tenté pendant plusieurs jours de résoudre à l'amiable le différent avant de se résoudre à dissoudre le conseil municipal. C'est un administrateur du ministère des Affaires municipales qui gère maintenant la municipalité d'environ 2000 habitants. « Je souhaite signifier aux résidents de Fort Simpson que ce n'est pas l'intention du gouvernement des TNO de prendre en charge l'administration de votre village. La priorité de l'administrateur que nous avons nommé sera d'initier le processus d'élection d'un nouveau maire », a déclaré le ministre des Affaires municipales, Michael Mcleod dans un communiqué de presse.

Vols de ski-doos

Les vols de motoneiges sont en hausse. Ces dernières semaines huit vols de motoneige ont été rapportés à la Gendarmerie royale, un nombre plus élevé qu'à l'accoutumé, même pour la saison haute de la motoneige. La GRC recommande aux propriétaires de motoneiges de ranger leurs engins dans un garage barré à clef. Si cela est impossible, on recommande alors de cadenasser la motoneige avec une chaîne solide et de la laisser dans un endroit bien éclairé. On recommande également de prendre des photos de votre ski-doo pour aider la police dans ses recherches advenant un vol.

Cambriolages

Deux cambriolages ont eu lieu dans la région de Yellowknife cette semaine. Le premier est survenu dans une cabine du lac Walsh. Le propriétaire de la case s'est fait voler plusieurs items dont une scie à chaîne, un vilebrequin à glace, deux haches et un ventilateur thermo-électrique pour le poêle à bois. Le lendemain c'est l'édifice Diamond Plaza, au centre-ville de Yellowknife, qui a été le théâtre d'un cambriolage. Les cambrioleurs ont pénétré dans les bureaux du ministère de Pêches et océan Canada et ceux du Gazoduc Mackenzie. Rien n'a été volé, mais on estime les dégâts à plus de 5 000 $.

AGA de la FFT

Suite de la page 1

une lecture différente. Selon lui le développement doit se faire en deux phases : d'abord l'exécution du jugement de la poursuite intentée par l'association des parents ayants droits de Yellowknife (APADY) contre le gouvernement, puis l'annexion de l'espace communautaire francophone à une école agrandie.

En effet, la poursuite intentée par l'APADY se rendra vraisemblablement à l'étape du procès. Au cours de l'assemblée générale, la présidente de l'association de parents, Yvonne Careen, a indiqué que la poursuite était maintenue malgré l'engagement du gouvernement à agrandir l'école. L'échéancier présenté par le ministère est « inacceptable », a-t-elle précisé.

Judiciaire

L'année 2005 aura, bien sûr, été marquée par le procès sur les services en français aux TNO qui a occupé six avocats et une juge pendant plus de deux mois, dans le sous-sol de l'hôtel Yellowknife Inn.

Quoique cette bataille épique des Franco-ténois ait été mentionnée dans presque toutes les allocutions de cette 27e assemblée générale annuelle – la commissaire aux langues officielles du Canada l'a notamment qualifiée de « réalisation la plus récente » de la FFT – en entrevue, celui qui répète à qui mieux mieux n'avoir été « que le président porteur » dans ce dossier reste avare de commentaires quant à la suite des événements.

Denault affirme simplement attendre la décision de la juge Moreau. Il convient que, peu importe la nature de ce jugement, il sera, à ce moment, dans l'intérêt de la FFT d'y réagir prestement.

Parmi les autres dossiers importants pour la communauté, Denault identifie l'importance « d'arriver à un accord de contribution » avec Patrimoine canadien et l'importance de « maintenir notre momentum dans le développement communautaire ».

« Il y a un tas de monde qu'on ne rejoint pas encore et il faut trouver les moyens de le faire », dit-il.

L'AGA de la FFT en photos

Photos : Batiste W. Foisy



Les délégués réunis au Raven's Nest dans l'édifice de la Défence nationale, à Yellowknife ont nommé des délégués aux tables de représentations francophone canadienne. Claude Gervais d'Inuvik représentera les TNO à la Fédération des aînés francophones du Canada, Annie Loyer à la Fédération canadienne d'alphabétisation en français, Alexandre Beaudin à la Fédération de la jeunesse canadienne française et Carmen Moral-Suarez à la Fédération culturelle canadienne-française



Fernand Denault a salué le travail du sénateur Jean-Robert Gauthier pour l'adoption du projet de loi S-3



Yvon Laberge, d'Edmonton, présidait les séances de travail.



Me Roger Lepage est surpris de recevoir le prix Jeanne Dubé remis chaque année pour souligner le dévouement d'une personne à l'avancement de la communauté franco-ténoise. Me Pascale Giguère a aussi reçu le prix.

Gouvernement conservateurs

Les francos se préparent au changement

La Commissaire aux langues officielles du Canada, le directeur général des programmes d'appuis aux langues officielles de Patrimoine canadien, le ministre responsable des langues officielles des TNO, la directrice de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et le président de la Fédération Franco-Ténoise commentent le changement de gouvernement.

Batiste W. Foisy

L'Assemblée générale annuelle de la fédération franco-ténoise a attiré à Yellowknife une belle brochette d'acteurs clefs du développement des communautés minoritaires de langues officielles du Canada. En cette période de changement, ils n'ont pas pu s'empêcher de parler de l'arrivée de Stephen Harper à la tête du gouvernement canadien.

Dans une entrevue accordée à la radio francophone CIVR Radio Taïga, la commissaire aux langues officielles du Canada, Dyane Adam, a indiqué qu'elle avait déjà pris soin d'écrire au leader conservateur.

L'ombudsman des langues canadiennes a signifié à Stephen Harper qu'elle s'attendait à ce qu'il nomme un ministre responsable des langues officielles. L'absence d'un tel ministre serait « un recul », selon la commissaire. « Ça prend quelqu'un pour porter une vision ; ça prend un chef d'orchestre », a-t-elle déclaré.

« Lors d'un changement, a-t-elle dit, il y a toujours une période de sensibilisation. » C'est pourquoi, dès le cabinet formé, Mme Adam s'attend à rencontrer « certains ministres clefs » – à savoir le ministre du Patrimoine, le ministre responsable des langues et le chef du Conseil du trésor – de même que monsieur Harper lui-même pour leur rappeler leurs obligations envers la *Loi sur les langues officielles*.

Dyane Adam compte, entre autres, leur rappeler l'adoption récente de la loi S-3 qui rend exécutoire la partie VII de la *Loi sur les langues officielles*, partie qui porte sur la promotion du français et de l'anglais .

Le ministre

Le ministre responsable des langues officielles des TNO, Charles Dent, a pris la parole lors de l'Assemblée générale et n'a pas manqué de souligner, lui non plus, l'arrivé des conservateurs.

Le renouvellement de l'Accord de coopération Canada-TNO, l'entente sur le financement des services territoriaux dans les langues officielles autres que l'anglais négociée entre le fédéral et le territorial, n'a pas été conclu l'an dernier avec l'ancienne ministre de Patrimoine canadien en poste, Liza Frulla, a rappelé le ministre. Une situation « un peu frustrante », a-t-il concédé.

« Je vais certainement faire pression sur le nouveau ministre [du Patrimoine] afin de bientôt conclure un accord pluriannuel », a promis Dent.

Le ministre a souligné que le nouvel Accord devra souscrire au principe d'asymétrie pour être accueilli favorablement par le territoire. « Tous les leaders ont indiqué qu'il est logique que les ententes pour le Nord reflètent les coûts et les défis spécifiques au Nord. Nous rappellerons aux nouveaux leaders politiques et aux fonctionnaires fédéraux ces engagements, lors des prochaines négociations. »

Le ministre Dent a aussi indiqué qu'il comptait réclamer un financement accru du fédéral afin de mieux refléter les besoins des Franco-ténois en développement communautaire.


Le ministre Charles Dent Batiste W.Foisy

Le directeur général des programmes d'appuis aux langues officielles de Patrimoine canadien, Hubert Lussier, qui se trouvait dans la salle, a certainement prêté une oreille attentive aux propos du ministre. Le grand argentier des communautés francophones hors Québec a admis qu'avec un gouvernement neuf il aura du boulot.

Il va falloir « faire de l'éducation auprès du nouveau ministre [du Patrimoine] », a-t-il dit.

« À Ottawa, a-t-il poursuivit, ce n'est pas évident de comprendre votre réalité, [...] le degré d'ignorance est très fort. […] Chacun de vous, dans vos dialogues, vous avez à faire comprendre ce genre de choses. »

La mise en œuvre de la loi S-3 sera un défi du présent exercice, a-t-il renchérit. « Ça va être mon travail, avec votre aide, de faire comprendre [aux parlementaires] qu'ils ont désormais un engagement à votre égard », a déclaré Lussier aux délégués franco-ténois.

Quant aux négociations entourant l'Accord Canada-TNO, Hubert Lussier, confirme l'urgence de reprendre les négociations dès que le cabinet aura été dévoilé. « Il y a des échéances très proches. C'est impératif : nous devons signer une entente avant le 31 mars », a-t-il dit.


La commissaire Dyane Adam Batiste W.Foisy

FCFA

La directrice de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), Marielle Beaulieu, était également à l'assemblée générale.

La représente du lobby francophone s'est dite incertaine des intentions du gouvernement Harper à l'égard des francophones en milieu minoritaire. Comme plusieurs, elle attend le dévoilement du cabinet pour se faire une idée plus claire.

Elle a souligné le peu d'information entourant le projet de Stephen Harper de créer un « secrétariat des affaires francophones ». « C'est une promesse un peu floue, mais elle est là », a-t-elle dit, ajoutant qu'elle espérait que cette structure servira l'intérêt des communautés minoritaires.

Éditorial

Chercher la bonne réponse

Alain Bessette

Je dois l'avouer, je crois que je souffre de *structurite aigue*. C'est un malaise qui me revient épisodiquement lorsque je me trouve enfoui sous des tas de Statuts et Règlements qui se veulent les réponses à tout… jusqu'à temps que d'autres faiblesses apparaissent et qu'on recherche de nouveaux règlements.

Parfois j'ai l'impression qu'on se complique la tâche ou qu'on passe trop de temps à noicir du papier qu'à travailler sur la vraie solution.

Prenons le problème de base des exercices de structuration des deux dernières années. On cherchait la réponse à la question suivante : comment peut-on mieux travailler ensemble? Problèmes de concertation, d'information et de consultation reviennent régulièrement sur des dossiers chauds : poursuite judiciaire, centre scolaire ou communautaire, etc. La FFT et les associations ne voient pas nécessairement ces dossiers de la même façon, ont des idées différentes ou épousent des approches qui sont parfois contradictoires.

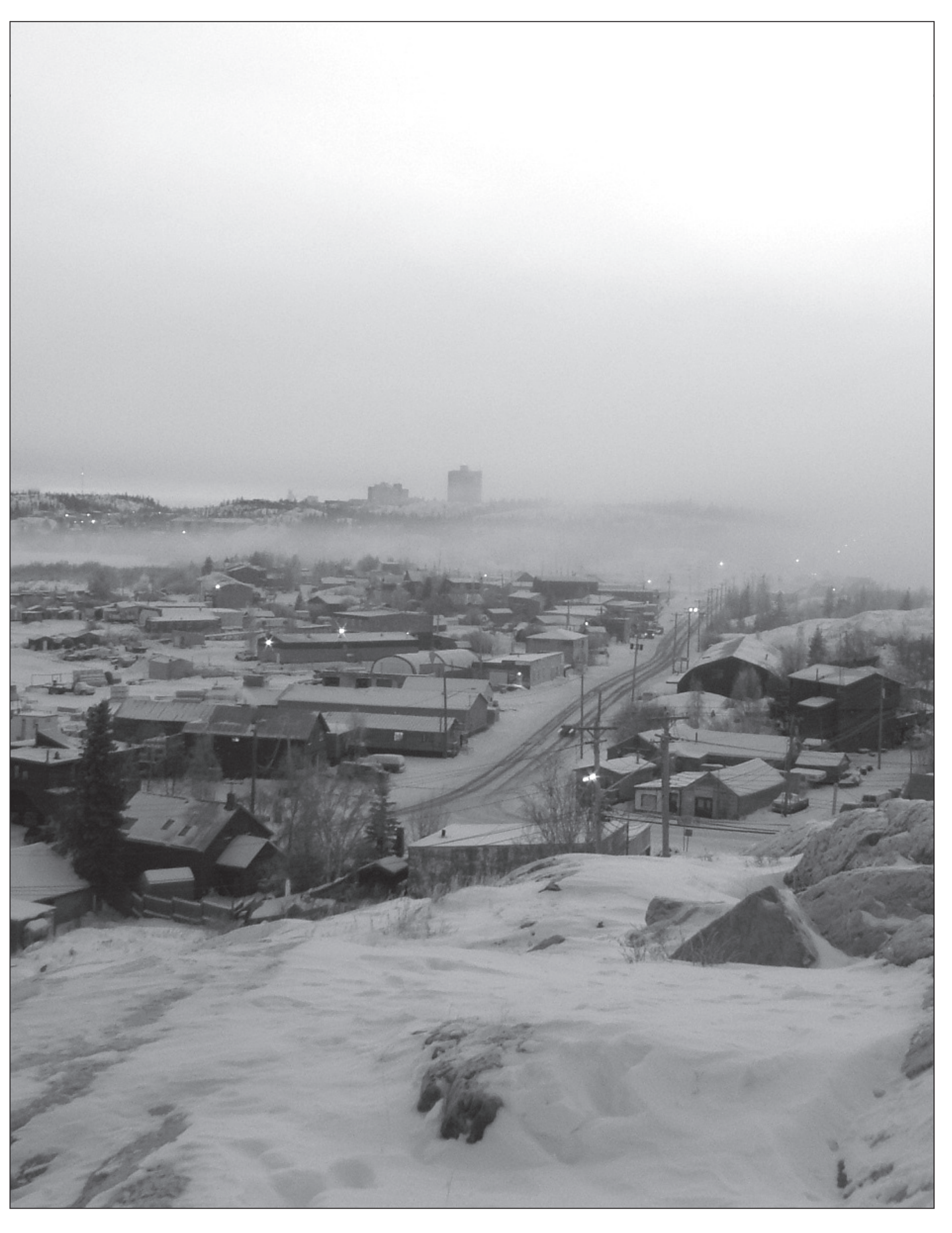
Première constatation: il n'y a pas une structure au monde qui fera en sorte que les différences idéologiques vont disparaître. Il y en aura toujours et, de toute façon, c'est un signe de vitalité quant une communauté vit des chocs d'idées.

Mieux travailler ensemble ne signifie pas d'imposer une harmonie factice mais bien de permettre aux idées de s'affronter dans le cadre de discussions respectueuses. C'est une question d'attitudes, pas de structures.

Quant aux suggestions récentes de modifications des structures, je ne soutiens pas qu'elles sont inutiles, mais je crois tout de même qu'on peut bien faire avec les règles actuelles. Prenons les réunions du conseil d'administration de la FFT ou des associations francophones locales. Ces réunions sont publiques: tout membre peut y assister. Tout ce que ça prend, c'est du temps et si le temps est une ressource limitée, il n'y a pas un changement de structure qui va changer ça.

Je vous l'avoue, quant les propositions de structures apparaissent, mon mal de tête refait surface.





Alain Bessette

Une couche de brouillard de glace recouvre Yellowknife.

L'aquilon

C.P.1325, Yellowknife, T.N.-O., X1A 2N9
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-2158
C.P. 4612, Hay River, NT, X0E 0R0
Tél. : (867) 875-0117, Téléc.: (867) 874-2158
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Rédacteur en chef : Alain Bessette
Journalistes : Batiste W. Foisy
Collaboratrice : Geneviève Harvey

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 1000 exemplaires. *L'Aquilon* est la propriété des *Éditions franco-ténoises/L'Aquilon* et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de *L'Aquilon*. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, *L'Aquilon* accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. *L'Aquilon* est membre associé de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.



L'assimilation, meurtre ou suicide ?

L'école homogène française fait de meilleurs bilingues que l'école d'immersion.

Batiste W. Foisy

Le salut des francophones en milieu minoritaire passe d'abord par la famille et l'école, mais ils doivent se ressaisir s'ils ne veulent pas finir figés dans les pages froides d'un livre d'histoire.

C'est le message qu'est venu livrer le directeur de l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Rodrigue Landry, dans une série de conférences prononcées la semaine dernière à Yellowknife et Hay River.

D'un point de vue objectif, les francophones hors Québec semblent en piteux états. Alors qu'ils formaient 7,1 % de la population canadienne en 1951, 50 ans plus tard, ils ne sont plus que 4,1 % et seulement les deux tiers d'entre eux parlent leur langue à la maison, 10 % de moins qu'en 1971.

Aux Territoires du Nord-Ouest, ce sont 64 % des francophones qui ne parlent pas le français à la maison. On associe ce comportement au « transfert linguistique » ou à l'assimilation, pour parler franc.

On note aussi un taux d'assimilation élevé des allophones dont 46 % ne parlent plus leur langue maternelle à la maison. Sans surprise, on se rend compte que leur transfert linguistique se fait à peu près invariablement au profit de l'anglais. Même en comprenant le Québec, ils n'y a que 3 % des allophones qui s'assimilent en français.

L'anglais, en conséquence, est en progression. Le taux d'assimilation des anglophones au Canada est de –26 %, c'est-à-dire que le nombre de personnes qui parlent l'anglais à la maison est supérieur au nombre d'anglophones.

« L'assimilation est elle un meurtre ou un suicide ? », demande crûment le professeur. Ce a quoi il répond qu'il y a généralement trois grandes écoles de pensée en linguistique sociale.

La première défend la thèse du suicide en affirmant que le transfert linguistique est un choix de l'individu.

La seconde parle plutôt de mort naturelle de la langue minoritaire au profit d'une langue plus forte et plus commode. « Il s'agit en quelque sorte d'un darwinisme linguistique », explique Landry.

La dernière hypothèse, enfin, est que la langue minoritaire est la victime d'un meurtre découlant d'une négligence gouvernementale, voire de politiques ethnicistes et de « génocide linguistique ».

Landry estime pour sa part que l'individu et la société ont, tous les deux, leur bout de chemin à faire pour que la langue se maintienne. L'individu en affirmant son identité linguistique et en saisissant les occasions de pratiquer sa langue ; la société en fournissant les outils et institutions nécessaires : l'école, l'accès à la justice, les communications publiques et toutes ces choses.

À cet égard, le spécialiste estime que, s'il y a indubitablement place à l'amélioration, les franco-canadiens sont mieux servis que beaucoup d'autres minorités linguistiques. « Nous sommes, avec les anglophones du Québec, la minorité la plus appuyée au monde », reconnaît l'Acadien.

Pour assurer une continuité à la langue, Landry mise sur la famille et l'école. « En général, la langue se conserve mieux dans la famille que dans la société », dit-il. Il importe donc que les parents s'adressent à leurs enfants en français le plus souvent possible pour qu'ils apprennent la langue. « On ne naît pas francophone, on le devient », affirme le professeur reprenant l'expression du sociologue franco-ontarien Roger Bernard.

Vient ensuite l'école, l'autre gros joueur du développement psycho-langagier. À cet égard Landry est catégorique : l'école homogène française est le meilleur choix des parents qui désirent que leurs enfants restent francophones.

Or, selon Statistiques Canada, seulement 68 % des enfants qui y ont droit fréquentent l'école française. Rodrigue Landry estime, quant à lui, que la part pourrait être aussi petite que 54 %, étant donné que la formule employée par le gouvernement (le nombre d'enfants francophones d'âge scolaire divisé par le nombre d'élèves inscrits aux écoles françaises) ne comptabilise pas un nombre important d'enfants éligibles.

Aux TNO, Rodrigue Landry avance que jusqu'à 230 élèves ayants droits ne fréquentent pas l'école homogène française ou n'y ont tout simplement pas accès. Ce sont 60 % d'entre eux.

Le chercheur mets en garde les parents qui pensent que l'école d'immersion est la meilleure option pour s'assurer que leur enfant soit parfaitement bilingue. En milieu minoritaire, étant donné de la forte exposition de l'enfant à l'anglais, peu importe l'école fréquentée, les aptitudes de l'enfant dans la langue de Sheakspeare seront toujours très bonnes.

« Nos études démontrent que, en 12e année, les enfants qui vont à l'école française sont aussi bons en anglais que ceux qui sont scolarisés totalement en anglais ou 50/50 », affirme Landry qui ajoute qu'à l'inverse, un anglophone en milieu majoritaire scolarisé uniquement en français ne terminera pas ses études avec la même maîtrise du français qu'un francophone.

Pour expliquer le phénomène le spécialiste raconte une anecdote de guerre que lui avait confié son défunt père. « Mon père disait que dans les tranchés on lui servait une soupe moitié lapin, moitié cheval. Elle était faite avec un cheval et un lapin ! C'est la même chose avec la langue et nous savons laquelle est le cheval et laquelle est le lapin. »

Le défi de l'exogamie

Un des défis importants pour la survie du français hors Québec, affirme Landry, c'est l'augmentation significative du nombre de couples exogames, c'est-à-dire formés d'un francophone et d'un locuteur d'une autre langue.

Les couples exogames forment 42 % de tous les ménages francophones hors Québec et 64 % des enfants ayants droit d'âge scolaire vivent dans des familles exogames. Aux TNO, la statistique grimpe à 84 % des enfants.

Dans ces ménages l'anglais est la langue la plus parlée à la maison. Si l'autre conjoint est anglophone, on choisira l'anglais dans 88 % des cas. De même, on choisira l'anglais dans 82 % des cas, si l'autre conjoint est allophone. Ainsi, 22 % des enfants issus de couples exogames ont le français comme langue maternelle, alors qu'ils sont 93 % dans les ménages endogames (les deux parents sont francophones).

Le chercheur pense qu'il serait vain de vouloir renverser la tendance à l'exogamie qui est un phénomène qui est là pour rester. « Moins la vitalité d'une communauté linguistique est forte plus il y a de l'exogamie, dit-il. C'est normal : on ne peut pas tous marier nos cousins et nos cousines. »



Batiste W. Foisy

Dr. Rodrigue Landry

En fait, lance-t-il, « l'exogamie n'est pas une cause de l'assimilation ; c'est un facteur. » Il explique qu'un enfants qui grandit dans un ménage exogame mais qui parle en français à la maison et fréquente l'école française terminera ses études secondaires avec une identité francophone et des habilités langagières en français aussi fortes que celui qui grandit dans un ménage endogame.

Pour réchapper les enfants de la génération exogame, le professeur propose d'élaborer une « campagne de marketing social » massive pour sensibiliser les ménage à l'importance de parler en français à la maison et à leurs droits de faire instruire leur enfant dans une école homogène francophone. Pour être efficace cette campagne publicitaire devrait être diffusée dans les médias anglophones et francophones, ajoute-t-il.

Il invite également les écoles françaises à s'ouvrir davantage aux besoins des parents qui ne parlent pas le français. Il incite les écoles à faire leurs communications aux parents dans les deux langues et à s'adresser à eux anglais lors des rencontres de parents.

« Il est important de ne pas exclure les parents si on veut que les enfants restent à l'école française », affirme Landry.

Le chercheur conclu en rappelant que pour résister à l'histoire les francophones en milieu minoritaire doivent surtout être combatifs et ne jamais abandonner.

« Être minoritaire c'est nager contre le courant : quand on arrête de nager, on recule. »

Les échos des audiences publiques

Les audiences publiques sur le projet gazier du Mackenzie sont entamées depuis le 25 février à Inuvik. Survol.

Batiste W. Foisy

Deh cho

Le chef des Premières nations du Deh Cho, Herb Norwegian, a fait une sortie contre les audiences publiques qu'il juge prématurées puisque son groupe n'a toujours pas conclu d'entente sur l'accès à ses terres avec les promoteurs du projet. Norwegian affirme que le Deh Cho est encore loin d'une entente et souhaite que son gouvernement ne soit pas exclu du projet.

En 2004, les Premières nations du Deh Cho avaient intenté une poursuite contre le gouvernement canadien qui remettait en question la légitimité du processus d'évaluation du projet de gazoduc. Or. le Deh Cho avait finalement réglé son différend hors cour et accepté de ne plus poursuivre le gouvernement contre 31 millions de dollars.

Cela n'a toutefois pas changé la position du groupe autochtone dans ses négociations. En novembre dernier Herb Norwegian déclarait qu'il ne laisserait« ni Imperial Oil, ni l'Office nationale de l'énergie, ni le Canada fouler les droits des Premières nations du Deh Cho dans le simple dessein de construire rapidement le gazoduc. ».

Environ 40 % du trajet du pipeline traverse le territoire du Deh Cho, le seul groupe autochtone de la vallée du Mackenzie dont les revendications territoriales n'ont pas encore été réglées avec Ottawa.

Les premières nations du Deh Cho ne sont, par ailleurs, pas le seul groupe autochtone à contester les audiences publiques. Les Déné Tha du nord de l'Alberta ont également déposé une action en justice contre le processus d'évaluation. Leur cause a été entendue la semaine dernière à Edmonton. Le jugement n'a pas encore été rendu.

Sanctuaire

Un des puits de forage initiaux du projet, le puit Niglintak opéré par Shell Canada, sera construit dans un refuge d'oiseaux. Cela inquiète certains présentateurs dont Richard Gordon, un chasseur trappeur inuvialuit né à Aklavik qui a fait une présentation orale aux audiences de l'Office nationale de l'énergie

« Nous, les Autochtones, nous nous faisons dire qu'on ne peut pas chasser dans certains refuges d'oiseaux parce qu'ils sont protégés par la Loi. Mais cependant une compagnie pétrolière vient s'installer ici et on lui accorde le privilège de se rendre dans ces endroits-là, a-t-il témoigné.

« On nous dit, nous les Autochtones, qu'il ne faut pas déranger la terre – vous savez nos droits de chasse sont révoqués dans ces endroits-là. Alors, vous savez, je trouve ça assez surprenant de constater qu'eux, ils ont le droit. »

« L'argent parle. Le pouvoir parle. Nous, les Autochtones, nous parlons aussi, mais notre voix est couverte par le pouvoir », a poursuivi l'Inuvialuit.

« C'est triste à entendre parce que, à nouveau, nous devons nous battre pour maintenir nos modes de vie traditionnels, notre culture, que nous perpétuons depuis des millénaires. La langue et tout ça, tout change. Et, vous savez , notre propre peuple oubli à nouveau qui nous sommes. »

Taille

Le gazoduc projeté aura une circonférence de 76 centimètres (30 pouces). Or des avocats représentant d'autres compagnies gazières qui ont des intérêts dans la région de la mer de Beaufort se demandent si cette taille sera suffisante pour accommoder un débit suffisant de gaz.

Le Projet gazier du Mackenzie doit avoir un débit de 830 millions de mètres cubes de gaz par jour, mais avec d'autres compagnies tentées d'utiliser le gazoduc pour transporter le gaz provenant d'autres puits que ceux à l'étude ce débit pourrait augmenter.

Questionné par l'avocat du Mackenzie Producer Group, Richard Neufeld, un représentant d'Imperial a affirmé que la compagnie devait connaître les intentions des autres usagers potentiels du gazoduc avant de revoir à la hausse le diamètre du gazoduc.

Randy Ottenbreit d'Imperial a indiqué que les producteurs ne comptaient pas commander les tuyaux avant l'an prochain.

Examen conjoint

Les audiences de la Commission d'examen conjoint qui touchent plus spécifiquement les questions environnementales et sociales débuteront le 17 février à Inuvik.

Il est possible d'obtenir les transcriptions des audiences en anglais en ligne au *www.ngps.nt.ca*

On peut également écouter en direct les audiences de la Commission nationale de l'énergie en appelant au 1-866-323-9094.



Santé en français

Nouveau congrès national sur la petite enfance

La petite enfance francophone en milieu minoritaire va réunir plus de 300 personnes venues de diverses régions du Canada jusqu'à Winnipeg pour un congrès exceptionnel organisé par la Commission nationale des parents francophones (CNPF) du 9 au 11 février prochain.

François Cavaillès, La Liberté

Même organisateur principal en la personne de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), même ville de Winnipeg, même thème général de la petite enfance francophone en milieu minoritaire. Le congrès national prévu du 9 au 11 février prochain rappelle beaucoup un événement semblable tenu en octobre 2004.

Le sujet semble donc toujours brûlant d'actualité, et la CNPF toujours aussi engagée dans cette cause de santé et de développement communautaire.

En effet, la CNPF a fait de la petite enfance en français son principal cheval de bataille, selon sa directrice générale. Au même titre que l'éducation en français, il s'agit de l'un des deux axes de travail de l'organisme, précise Murielle Gagné-Ouellette. « Pour avoir des écoles vivantes et une communauté vibrante, il faut s'occuper des petits enfants, énonce-t-elle. Ils sont la continuité de nos communautés. »

En d'autres mots, la CNPF agit en tant que porte-parole national de la petite enfance en français et en tant qu'interlocuteur entre le gouvernement et les francophones. En l'an 2000, ses quatre domaines d'intervention ont été clairement convenus avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Ce sont le soutien aux parents et aux familles, l'aide aux communautés, le développement de la petite enfance, de l'apprentissage et des soins aux enfants et enfin la promotion de la santé en français durant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance. Les deux derniers de ces quatre champs d'activité justifient les congrès de 2004 et de 2006, traitant de la petite enfance sous un angle éducatif tout d'abord, en collaboration avec la Fédération nationale des conseils scolaires francophones, et sous un angle sanitaire ensuite, en partenariat avec l'organisme Santé en français.

Les ateliers et les tables rondes, avec des spécialistes de diverses provinces, vont se concentrer sur les aspects pratiques du thème général du congrès.

Le souffle du Nunavut



Fiesta à l'école des Trois-Soleils

Geneviève Génier Carrier

Les élèves de l'école des Trois-Soleils ont organisé une Fiesta multiculturelle vendredi dernier, le 27 janvier. Entre une partie de soccer et une improvisation sur des instruments de musique africains, les élèves ont présenté leurs nombreuses découvertes sur des pays localisés dans les cinq continents habités.

À chaque année, les élèves de l'école des Trois-Soleils présentent des expositions thématiques comme l'Expo science et la Foire du patrimoine. La Fiesta multiculturelle a été organisée sous le thème *5 continents, un seul monde*, développé dans la perspective des Jeux Olympiques de Turin. « L'objectif principal est de sensibiliser les jeunes au fait qu'il existe d'autres cultures sur la terre (…) et que c'est important de se respecter en tant qu'êtres humains», explique Yoan Barriault, professeur de la classe des 6e à 9e années à l'école des Trois-Soleils.



La préparation de cette activité a duré deux semaines. Chaque classe s'est d'abord vu assigner un continent. Tous les élèves ont ensuite exploré une facette particulière d'un pays tel sa culture, sa cuisine, son architecture et même son sport national! Même la classe de maternelle a participé à la fête en organisant un jeu de poches pour représenter l'Amérique.

Forte de ces recherches variées, la Fiesta multiculturelle a pris la forme de kiosques présentant les caractéristiques des pays étudiés, diverses activités et des jeux. Les sujets explorés étaient aussi différents que les règles du rugby, le maquillage des tributs africaines et Pablo Picasso. Les visiteurs ont pu goûter des plats nationaux de certains pays dont des raviolis sucrés d'Italie et du poulet thaï de Thaïlande.

La fête s'est déroulée dans la bonne humeur et dans un climat d'échange et d'expérimentation. « Le but était d'avoir un après-midi de plaisir. Les jeunes ont bien travaillé et c'était aussi une récompense », conclut Yoan Barriault. En somme, c'est une belle réussite pour les professeurs, les élèves et tous leurs collaborateurs qui ont su nous faire faire un tour du monde le temps d'un après-midi d'hiver!

Correspondants recherchés

L'Aquilon recherche activement des collaborateurs aux quatre coins des TNO. Si l'idée d'écrire des histoires ou des reportages vous intéresse, contactez-nous.
Si le défi vous tente, contactez-nous.

Alain à Hay River au (867) 875-0117, ou
Batiste à Yellowknife au (867) 873-6603, ou
aquilon@internorth.com.



Nunavut en bref

Geneviève Génier Carrier

Dictée des Amériques à Iqaluit

La 13ème édition de la Dictée des Amériques approche à grands pas. L'Association des francophones du Nunavut, en collaboration avec Télé-Québec, vous convie à une épreuve de sélection le 22 février prochain à 17h30 au centre communautaire. Les gagnants des différentes catégories se rendront le 18 mars à Québec pour la grande finale internationale. Préparez vos crayons!

Garderie Les Petits Nanooks

La garderie francophone d'Iqaluit Les petits Nanooks est à la recherche d'une personne pour combler le poste de direction. D'une durée de 13 mois, ce contrat est un remplacement de congé de maternité. La garderie accueille actuellement 16 enfants âgés de 2 à 5 ans. Pour plus d'information, contactez Audrey Mainville, directrice, au (897) 975-2400

Patrouille de souveraineté arctique

Un peu plus de 80 soldats des Forces armées canadiennes séjournent actuellement dans la région d'Iqaluit. Ils participent à une patrouille semestrielle de souveraineté arctique d'une durée de deux semaines. Au cours de leur séjour, les soldats du 4ème régiment de la défense anti-aérienne de Gagetown au Nouveau Brunswick s'initieront à la survie dans l'Arctique aux côtés des réservistes du Nunavut.

Activité à venir : Souper latino

Ne manquez pas le Souper latino qui se tiendra samedi soir, le 11 février au centre communautaire. Dans une ambiance musicale aux chauds accents du sud, vous pourrez déguster des mets succulents de l'Amérique latine. Prix : 30,00$ pour les membres et 40$ pour les non membres, une consommation incluse.

Un avant-projet de loi controversé

Geneviève Génier Carrier

Une quarantaine de personnes ont participé à une rencontre de consultation sur le projet de loi en éducation, le mardi 24 janvier à l'école des Trois-Soleils. Tout en affirmant leur volonté de voir leurs droits en matière d'éducation garantis dans la nouvelle loi, plusieurs participants ont dénoncé le manque de mémoire du Gouvernement du Nunavut.

Un avant-projet de loi qui n'en est pas un

Plusieurs francophones se sont rendus à la rencontre de mardi pour protester contre l'avant-projet de loi sur l'éducation qu'ils jugeaient inconstitutionnel. Une première surprise les attendait. En ouverture, la présidente de la réunion Manitok Thompson a affirmé qu'il n'y avait pas d'avant-projet de loi sur la table et que l'on attendait le résultat des consultations pour débuter son élaboration. Selon ses dires, les documents ayant circulé n'étaient que de simples brouillons du précédent projet de loi sur l'éducation abandonné en 2003. Vérité ou recul sous la pression? Nul ne sait. Toutefois, les participants ne se sont pas laissés démonter et ont présenté tour à tour leur vision d'une éducation de qualité en français au Nunavut.

Un travail à refaire

Des intervenants ont d'abord dénoncé le manque de mémoire corporative au ministère de l'Éducation palpable dans le document de consultation. Ils ont rappelé à Mme Thompson qu'un processus de concertation pour l'élaboration d'un projet de loi sur l'éducation avait déjà été mené. Des représentants de la communauté francophone avaient alors participé à un groupe de travail et obtenus des garanties et des gains. Le document fourni pour la consultation ne contenait pourtant pas d'engagements concrets à cet effet.

Carolyn Mallory, présidente de la Commission scolaire francophone du Nunavut, a aussi relevé le fait que la Commission scolaire y était présentée comme l'équivalent d'une administration scolaire de district. Celle-ci possède pourtant des fonctions et des pouvoirs distincts depuis sa création en 2004. Mme Mallory a réclamé l'inclusion d'une définition claire des droits et responsabilités des administrations scolaires et de la Commission scolaire francophone dans la loi, afin de ne pas laisser ces questions aux aléas de la réglementation.

Une éducation de qualité

En plus de contester la constitutionnalité du projet de loi et d'en relever les manques, les participants ont exprimé leur vision d'une éducation de qualité en français langue première au Nunavut. Le manque d'accès à des ressources spécialisées en français a été soulevé à maintes reprises. Des problèmes importants en alphabétisation ont même été remarqués chez certains élèves. Les besoins sont criants dans une école dont les élèves proviennent souvent de mariages exogames et pour qui la langue parlée à la maison peut être l'anglais ou l'inuktitut. Sur une note plus positive, l'enseignante Moly McClure secondée par ses collègues a appelé à faire une plus grande place à la transmission de la culture tant francophone qu'inuite au sein de l'école.

Voir plus loin

Depuis la création du Nunavut, la communauté francophone a démontré sa capacité à gérer ses propres institutions et a gagné en crédibilité auprès du gouvernement du Nunavut. Selon Paul Crowley, les gains obtenus au cours des années sont le minimum acceptable en vertu de l'article 23. Ce dernier doit être interprété de manière élargie. « Les communautés de langue minoritaire ont le droit de gérer tous les secteurs d'activités touchant à leur langue et à leur culture », a-t-il souligné. L'élaboration d'une loi sur l'éducation propre au Nunavut présente donc des enjeux majeurs pour la communauté francophone. Les participants à la réunion de mardi se sont montré ouverts au dialogue, mais se sont dit prêts à porter la cause devant les tribunaux si le projet de loi ne répond pas aux obligations constitutionnelles.

Selon des anglophones qui croient au français langue seconde

Il n'y a pas assez d'appui au niveau postsecondaire

Jean-François Bertrand

Le sixième rapport annuel de Canadian Parents for French, une association de 33 000 anglophones faisant la promotion du français langue seconde, dresse un sombre portrait de l'éducation postsecondaire.

CPF s'est intéressée aux options pour les anglophones qui ont appris le français en immersion au primaire et qui voudraient poursuivre leur apprentissage en suivant quelques cours dans la langue de Molière à l'université.

La présidente de l'organisme, Trudy Comeau, a expliqué vendredi que selon un sondage, 44 % des élèves qui ont complété l'immersion française au secondaire choisissent de suivre des cours en français à l'université, tout comme 18 % des élèves qui ont complété un programme de français de base au secondaire.

Ils ont fait ce choix parce qu'ils apprécient les programmes offerts, parce qu'ils sont convaincus que le bilinguisme ouvre plus de portes, parce qu'ils apprécient leur connaissance du français lorsqu'ils voyagent.

Mais pour les élèves qui n'ont pas choisi d'étudier en français dans les institutions postsecondaires bilingues du pays – et ils forment la majorité – leur choix s'explique, selon les répondants, par un manque de compétences qui ne leur permettrait pas de poursuivre en français, à ce niveau. Ils justifient leur choix également par l'absence de cours de français offerts par l'université de leur choix – généralement située près de leur résidence, et donc moins dispendieuse.

LA CPF déplore le manque d'information offert aux anglophones capables de suivre des cours universitaires en français. Le rapport recommande que l'on rende publics les résultats des tests de compétences linguistiques, pris avant le début des cours de français à l'université. « Les étudiants et parents doivent être confiant que les compétences acquises en français langue seconde au niveau secondaire sont suffisantes afin de poursuivre avec succès des études postsecondaires en français », note Mme Comeau.

Le directeur général de Canadian Parents for French, Jim Shea note que « CPF encourage les universités et les collèges communautaires francophones d'offrir plus d'opportunité d'apprentissage aux étudiants en français langue seconde et de fournir l'appui académique et social nécessaire. CPF attend toujours avec impatience que les plans d'action des provinces et des territoires signalent ce besoin pressant. »

Les REER

Pour payer moins d'impôts aujourd'hui

(APF) - Payer moins d'impôts aujourd'hui, et avoir plus d'argent pour votre retraite, ça vous intéresse? Un REER est pour vous!

Le REER, c'est un régime enregistré d'épargne-retraite. C'est un abri fiscal qui permet de faire croître votre actif, à l'abri de l'impôt. Mais un REER offre également l'avantage de déduire de votre revenu imposable les montants qu'on y cotise.

La première étape, si ce n'est déjà fait, est de souscrire à un REER. Cela se fait par l'entremise d'une institution financière, telle une caisse populaire, une banque ou une société de fiducie. C'est au travers de l'émetteur du REER que vous ferez vos cotisations. Votre institution financière sera en mesure de vous expliquer les différentes options de placements.

Mais combien de dollars pouvez-vous placer – dans tous les sens du mot – à l'abri de l'impôt? Le maximum que l'on peut contribuer pour une année, du 1er janvier au 1er mars de l'année suivante, est de 18 % de votre revenu. Mais il y a un plafond maximum : pour 2005, il est fixé à 16 500 $.

Plafond qui n'est généralement pas atteint. En effet, selon un sondage de la firme Ipsos Reid, publié en janvier, les Canadiens avaient l'intention de contribuer 5700 $, en moyenne, à leur REER. C'est presque le double de la moyenne de 1993, qui était de 2866 $. Selon la même enquête, 45 % des répondants ont dit qu'ils allaient (ou avaient l'intention) de cotiser à un REER pour l'année 2005.

Les deux tiers des Canadiens ont un REER, dont la valeur moyenne dépasse les 60 000 $.

Les conseillers en placements recommandent de verser la cotisation maximale, chaque année, afin d'une part de minimiser les impôts à payer pour cette année et, d'autre part, de maximiser le potentiel de croissance à long terme.

Le Canadien de Montréal

Oublions les séries





Alain Bessette

1er février 2006 - Ça y est! Je me jette à l'eau. Le Canadien va rater les séries éliminatoires. À moins d'un revirement soudain, il est peu probable que le club parvienne à se tirer de pétrin.

Lorsque l'annonce de la blessure à Markov a été fait, j'étais vraiment prêt à concéder cet échec pour la saison 2005-2006. Mais il restait un petit doute. Quelques performances éblouissantes de Théodore et le club retrouverait le bon chemin. Mais Théo dort dans ses buts dernièrement. Il laisse tellement passer de rondelles derrière lui que c'en est ridicule.

L'absence de Markov fait très mal. Il a été sans contredit le meilleur défenseur de l'équipe depuis le début de la saison. Non seulement est-il le meilleur pour relancer l'attaque et l'appuyer du point d'appui, mais il était aussi un des défenseurs les plus efficaces dans sa propre zone. Sans son partenaire, Rivet n'est pas aussi efficace. Le duo Dandenault-Bouillon se retrouve trop souvent à affronter des trios adverses trop redoutables pour leur talent. Komisarek se cherche depuis le début de la saison et Souray, qui a repris de l'aplomb, n'est cependant pas l'ombre de lui-même. On a vu le résultat de cette débandade lors des sept derniers matchs.

Lorsque la défense vacille, c'est aux avants et aux gardiens de but de se retrousser les manches. Eh bien, les avants cafouillent en zone défensive, perdent les batailles pour la possession de la rondelle, oublient de couvrir les joueurs adverses et, pis encore, ne produisent pas suffisamment en attaque pour compenser les lacunes défensives.

Côté gardien de but, si Théodore se cherche, je peux bien l'aider en lui disant où il est: il est au fond du baril. Dans ses derniers matchs, il a accordé 18 buts sur 63 tirs pour un impressionnant taux d'efficacité de71,4% et une moyenne de buts alloués de 8,50. Il n'y a pas pire gardien de but dans la ligue actuellement. Il devra céder sa place à Cristobal Huet, mais ce dernier n'est qu'un gardien de réserve, pas un gardien numéro un. Peut-être reverra-t-on Danis de retour prochainement et Théodore dans les gradins.

Avec la fin du mois de janvier, le club a un retard de 4 points sur le total prévu en début de saison. Pour atteindre les séries, il lui fallait obtenir un total de 96 points. N'en comptant que 52 actuellement, ça voudrait dire que le club doit amasser 44 points en 32 matchs. De la façon dont le club joue actuellement, c'est impensable. Ces 32 matchs seront tous contre des clubs de la même conférence.

Que fera Gainey? Il reste six parties d'ici la pause olympique. Il devra continuer d'évaluer le travail de ses troupes puis prendre des décisions majeures. À mon avis, il n'y a qu'une stratégie gagnante à long terme et c'est de faire joueur davantage les jeunes joueurs. Pour leur faire de la place, il faudra donc rétrograder certains vétérans, en risquant de les perdre au ballotage, ou tenter de les échanger.

CHRONIQUE TNO SANTÉ

Diététiquement trop correct!



Jean de Dieu Tuyishime, coordonnateur
Angélique Ruzindana, rédactrice

La représentation mentale que l'on se fait de son propre corps, à laquelle s'ajoutent les sentiments, les pensées et les jugements qu'il suscite en soi représente notre image corporelle. Une personne insatisfaite de son image **ne va pas aimer** son corps, son poids ou des parties spécifiques de son anatomie (les cheveux, la couleur de sa peau ou les traits de son visage, etc.). Au Canada, nombreuses sont les femmes et les jeunes filles qui éprouvent quelque degré d'insatisfaction à l'égard de leur corps. Certains facteurs sont mis en cause dont :

- l'influence des médias et de la culture populaire;
- le fait d'avoir été victime de violence physique ou d'abus sexuel;
- le fait d'avoir une parenté qui se préoccupe de son poids et suit des régimes d'amaigrissement;
- le fait d'être taquinée, victimisée ou harcelée en raison de sa taille, de son sexe, de la couleur de sa peau ou de ses capacités physiques;
- les transformations du corps à différents stades de la vie, notamment pendant la puberté et la grossesse;
- la participation à des activités on l'on valorise la minceur : la danse, la gymnastique et la profession de mannequin.

Une femme ou une jeune fille qui a une image corporelle saine est une personne bien dans sa peau et qui a confiance en elle-même. Si elles sont insatisfaites de leurs corps, elles manifestent de la réticence à l'égard des activités physiques, elles sont susceptibles de devenir préoccupées par leur poids et les régimes amaigrissants, elles risquent de souffrir d'un trouble alimentaire comme l'anorexie ou la boulimie, elles perdent parfois de l'intérêt pour les études, et elles peuvent chercher à se causer du tort (consommation de drogues ou de l'alcool, ou encore des pratiques sexuelles risquées avec de multiples partenaires, etc.)

Plusieurs facteurs extérieurs peuvent influencer l'image corporelle; néanmoins, **la famille a un rôle important à jouer en ce qui concerne la relation avec la nourriture et avec le corps.** Encouragez les hommes au sein de votre famille à lire sur cette importante question et à en discuter.

Voici quelques suggestions utiles pour les filles de tous âges pour promouvoir un rapport sain à la nourriture :

- Évitons de faire en sorte que la nourriture serve de récompense ou de punition.
- Apprenons à votre fille à écouter son corps et à faire confiance aux messages qu'il transmet.
- Si elle a faim, il est acceptable de la laisser manger, même si ce n'est pas l'heure du repas.
- Au lieu de nous limiter à étiqueter les aliments selon qu'ils sont bons ou mauvais pour la santé, aidons plutôt nos enfants à comprendre les principes d'une saine alimentation et la valeur nutritive de chaque aliment.
- Donnons à nos enfants l'occasion de faire leurs propres choix en matière d'alimentation.

La prochaine chronique donnera quelques conseils pour promouvoir une image corporelle saine auprès des jeunes et moins jeunes.

Pour de plus amples renseignements sur ceci ou tout autre sujet sur la santé des femmes, veuillez contacter le 1-888-818-9172 ou en ligne à www.cwhn.ca/hir/questions-fr.htm .

La Chronique TNO Santé est préparée par le Réseau TNO Santé en français et se veut un espace d'échanges et de conseils utiles pour nous responsabiliser et nous maintenir en meilleure santé.

Vous pouvez nous communiquer les sujets en rapport avec la santé qui vous intéressent, il nous fera plaisir d'en traiter davantage avec l'aide des professionnels concernés par les sujets.

L'adresse pour nous joindre:
5016, 48e Rue, C.P. 1325 Yellowknife NT X1A 2N9
Téléphone : (867) 920-2919, Télécopieur : (867) 873-2158, courriel : santef@franco-nord.com

X MOTS CROISÉS

Les mots croisés de chez nous

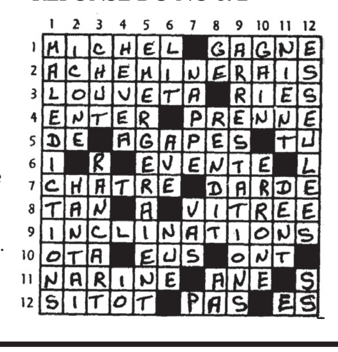
PROBLÈME NO 893

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2								■				
3									■			
4				■								
5							■					
6					■						■	
7				■								■
8								■				
9			■									
10							■					
11										■		
12					■							

HORIZONTALEMENT
1- Membres de l'assemblée parlementaire. —Grande Bretagne.
2- Études, investigations. —Rude.
3- Instruments utilisés par le tisserand pour faire courir le fil. —Roue à gorge.
4- Transpire. —Rôdèrent, vagabondèrent.
5- Jaunisse. —Poilue.
6- Idiot, imbécile. —Émette de la lumière, brille.
7- Colère. —Épaisse, lourde, pesante.
8- Fatiguera en ennuyant. – Embarras, ennui.
9- Doublée. —Révoltent, scandalisent.
10- Elle sied, est convenable. —Amplificateur de radiations pouvant émettre des éclairs très intenses de lumière monochromatique et en phase.
11- Contrarierai, embêterai. —Personnel.
12- Existez. —Passais au sas.

VERTICALEMENT
1- Rendue quelqu'une sensible à.
2- Accorderaient, accompliraient.
3- Véhicules qui circulent entre deux points pour assurer la liaison. —Solipède.
4- Habitant. —Doublée. —Renflements de certaines veines ou artères.
5- Boire en suçant le mamelon. —A exprimé une chose fausse.
6- Piquées de lardons.
7- Utiliser. —Abimai, élimai. —Sur le tambour.
8- Punis. —Il annonce la mort.
9- Possessif. —Inclinais, acceptais sans protester.
10- Retenues, retranchées, enlevées.
11- Se dit des surfaces dont le grain est apparent. —Adversaire.
12- Exagérément satisfaites et tranquilles. —Personnes.

RÉPONSE DU NO 892



Horoscope

SEMAINE DU 5 AU 12 FÉVRIER 2006

ANNIVERSAIRES :
5 février CHARLOTTE RAMPLING (Verseau-Chien)
6 février FRANÇOIS TRUFFAUT (Verseau-Singe)


Bélier

BÉLIER
Vous vivez une semaine pendant laquelle plusieurs choses du passé ont de l'importance. Vous devez en tenir compte. Cela sera primordial pour vous.


Taureau

TAUREAU
Vous êtes capable de bien vous mettre en évidence. Vos idées sont fulgurantes. C'est très bien ainsi et votre humour rend les autres heureux.


Gémeaux

GÉMEAUX
Semaine pendant laquelle vous ne vous ennuyez pas. Vous êtes capable de travailler d'une manière très saine. Vous en obtiendrez de bons résultats.


Cancer

CANCER
Vous voulez raconter des choses importantes à une personne que vous aimez. Vous arrivez à tout vaincre avec bonheur. Vous vous en sentez très fier.


Lion

LION
Votre imagination est très fertile. Elle vous aide dans votre vie professionnelle. Vous pouvez tout vivre avec paix. Cependant, soyez sûr de ce que vous dites au sujet de vos amours.


Vierge

VIERGE
Semaine qui vous apporte des choses étonnantes. Vous êtes surpris de l'attitude que les autres ont envers vous. Prenez les choses avec moins de ténacité.




Balance

BALANCE
Vous êtes dans une période qui demande que vous sachiez vraiment ce que vous voulez. Cela vous évitera beaucoup de problèmes. La planète Mars vous rend actif dans vos entreprises.


Scorpion

SCORPION
Vous avez besoin d'aller vers ce qu'il y a de meilleur. Vous vivez tout d'une manière personnelle. Votre sens de la justice est très aiguisé.


Sagittaire

SAGITTAIRE
Vous voulez arriver à vivre des choses auxquelles vous pensez depuis des années. Cela sera possible. La planète Jupiter prend beaucoup de valeur dans votre vie, car elle est vraiment liée à votre chance.


Capricorne

CAPRICORNE
Vous ne devez pas trop vous faire de trouble avec des choses du passé. Certaines choses doivent vous servir de tremplin pour avancer vers ce que vous voulez.


Verseau

VERSEAU
Vous avez durant toute la semaine des souvenirs qui vous feront comprendre les raisons pour lesquelles certaines choses sont arrivées. Après, vous vous sentirez beaucoup mieux.


Poissons

POISSONS
Semaine qui vous apprend à être vraiment apte à vivre ce qu'il y a de plus beau. Cessez d'avoir peur et tout deviendra formidable à votre égard.